



Confédération Construction
Construction, énergie & environnement

Communiqué de presse
Bruxelles
20 juin 2019

Contact presse
Sven Nouten – Responsable presse
T 02 545 56 10 • M 0477 23 80 74
sven.nouten@confederationconstruction.be

Les carnets de commandes en hausse de plus de 14 % dans le secteur de la construction de piscines

De plus en plus de Belges font installer une piscine dans leur jardin ou choisissent une piscine d'intérieur. Au cours des cinq premiers mois de l'année, les constructeurs de piscines ont enregistré une hausse de 14% de leurs carnets de commandes. A noter : les piscines à usage privé deviennent « intelligentes », tandis que l'on rénove de plus en plus d'anciennes piscines. « Croire qu'avoir sa propre piscine coûte une fortune est erroné. Les frais d'énergie et de maintenance se montent à 5 euros par jour », explique Patrice Dresse, Directeur général du Groupement des Entreprises Générales de Construction de Piscines.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, les constructeurs de piscines ont enregistré une hausse de 14% de leurs carnets de commandes. Selon le Groupement des Entreprises Générales de Construction de Piscines, qui fait partie de la Confédération Construction, il s'agit là d'une évolution remarquable, puisque ces dernières années aussi, la construction de piscines privées a augmenté de façon systématique et régulière. La demande de piscines intérieures augmente clairement.

Année	Nombre de nouvelles piscines privées via des entreprises de construction
2015	2050
2016	2150
2017	2150
2018	2400
2019 (extrapolation)	2750

Les nouvelles piscines, en outre, se font de plus en plus « intelligentes ». Leurs propriétaires n'ont quasiment plus rien à faire : la piscine se charge elle-même de réguler la couverture, le filtre, la purification, la pompe et le chauffage. « Voilà qui facilite nettement les choses aux consommateurs désireux d'avoir leur propre piscine », explique Patrice Dresse, Directeur général du Groupement des Entreprises Générales de Construction de Piscines.

L'organisation sectorielle constate également qu'au cours de ces trois dernières années, les rénovations de piscines privées ont doublé. Chaque année, quelque 600 d'entre elles bénéficient d'une cure de jouvence. Si certaines piscines ont, par exemple, déjà 30 ans, elles n'en sont pas pour autant devenues inutilisables. Elles ont simplement besoin d'être rénovées, ce qui est parfaitement faisable. En ce qui concerne l'installation de nouvelles piscines, 48% des clients ont opté pour une piscine en béton et 37% pour une cuve, en général réalisée en polyester. Les dimensions les plus courantes sont les suivantes : 10 x 4 (35 %), 9 x 4 (20 %) et 11 x 4 (15 %). A noter aussi : 11 % de ces piscines sont des piscines intérieures.

Le prix moyen de la construction d'une piscine tourne autour de 54.000 euros. Pour une piscine plus modeste, il est toutefois réaliste d'envisager un prix de départ de 35.000 euros. Patrice Dresse : « Il ne faut pas oublier qu'une piscine confère tout de suite une plus-value à la maison. Si vous installez une piscine à 50.000 euros, vous générez une plus-value de 75.000 euros. C'est donc un très bon investissement ». Les frais d'entretien et d'énergie sont plutôt raisonnables, puisqu'ils se montent à 5 euros par jour. Sur un an, les frais énergétiques s'élèvent à 1225 euros en moyenne, et la maintenance à 600 euros en moyenne.

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 16.000 entreprises du secteur de la construction (indépendants, PME et grandes entreprises) actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.

